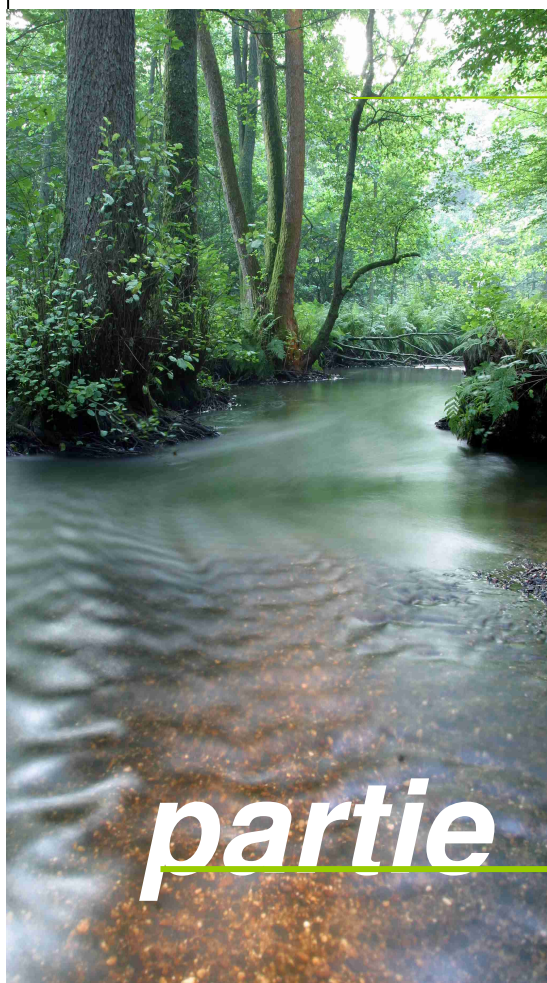


Site Haute Moder et affluents

DOCUMENT D'OBJECTIFS



Objectifs de gestion



partie

3

Janvier 2006

3.1. Enjeux biologiques

3.1.1. Méthodologie

La hiérarchisation des habitats et des espèces est un préalable nécessaire à la définition des enjeux de conservation et à la hiérarchisation des actions. Afin de disposer d'une évaluation patrimoniale la plus objective possible, nous avons retenu un certain nombre de critères biologiques, écologiques ou réglementaires. Cette méthode est inspirée des critères proposés dans le guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000 (VALENTIN-SMITH G. et al, 1998) et des critères utilisés par le conservatoire des sites lorrains lors de la réalisation des inventaires d'espaces naturels sensibles pour les départements 54, 55, 57 et 88.

Pour chaque critère, il existe une cotation en 3 niveaux de valeurs traduits par 1 à 3 étoiles. Le cumul du nombre d'étoiles par critère donne une note globale à l'habitat ou à l'espèce considérée. Cette note est l'expression quantifiée de la valeur patrimoniale de l'habitat ou de l'espèce; elle permet d'effectuer un classement général et de définir des priorités.

Nous distinguerons une cotation en 3 niveaux :

- espèces et habitats prioritaires en terme de conservation : en orange
- espèces et habitats importants à conserver: en jaune
- espèces et habitats secondaires en terme de conservation : en vert

Les tableaux présentés ci-après permettront d'orienter le choix des actions à mener prioritairement dans l'animation quotidienne du document d'objectifs. Dans un premier temps les efforts seront à concentrer sur les habitats et les espèces prioritaires. Cependant cette classification ne doit pas être la seule clé d'entrée permettant de guider les actions; les opportunités, les attentes locales et les partenariats constructifs seront également des éléments incontournables qui viendront compléter cette priorisation théorique.

3.1.2. Valeur patrimoniale et hiérarchisation des habitats

1-Richesse de l'habitat en espèces remarquables : faune ou flore

Cotation : 5 espèces ou plus = 5 points / 3 ou 4 espèces = 3 / 1 ou 2 espèces = 1 / aucune espèce = 0

Ce critère tient compte de la richesse en espèces végétales et animales remarquables listées ci-après. Pour la faune, ne sont retenues que les espèces prioritaires (rouge) et importantes (jaune).

2- Rareté de l'habitat au niveau régional et national

Cotation : Très rare : 3 / Rare à peu commun : 2 / Commun : 1

Il s'agit d'évaluer l'intérêt de l'habitat par la connaissance de son statut au niveau national et au niveau régional.

3- Superficie de l'habitat par rapport au site

Cotation : Très faible (moins de 0,5 %) : 1 / Faible (de 0,5 à 1 %) : 2 / Assez forte à forte (+ de 1 %) : 3

Critère évalué par rapport aux superficies connues des autres habitats du site. Il est intéressant de protéger des zones étendues représentant des entités écologiques cohérentes et viables. La biologie de la conservation montre qu'il est préférable de protéger des habitats interconnectés (RNF, 1998).

4- Vulnérabilité de l'habitat

Cotation : Très vulnérable : 3 / Vulnérable : 2 / Peu vulnérable : 1

Evaluation de la fragilité de l'habitat par rapport : à l'évolution des activités anthropiques périphériques, à la dynamique naturelle, aux changements globaux et à sa capacité de régénération.

5- Intérêt par rapport à la directive

Cotation : Prioritaire : 5 / Communautaire : 3 / Hors directive : 0

La notion d'habitat prioritaire issue de la Directive Habitats doit rester une clé d'entrée incontournable dans la cotation de la valeur patrimoniale.

Dans le tableau suivant :

En orange : les habitats dont l'enjeu de conservation est prioritaire.

En jaune : les habitats dont l'enjeu de conservation est important.

Tableau 29 : Valeur patrimoniale des habitats

Habitat	Code Corine	Critère 1 : Richesse		Critère 2 : Rareté	Critère 3 : Superficie	Critère 4 : Vulnérabilité	Critère 5 : Directive	Total
		Flore	Faune					
Tourbières hautes	51.1	5	5	3	1	3	5	22
Végétation des rivières oligotrophes acidiphiles	24.41	5	5	2	3	3	3	21
Erablaies-frênaies fraîches de ravin	41.41	5	5	3	1	2	5	21
Forêts de Bouleaux à sphaignes (variantes)	44.a1	5	3	3	1	2	5	19
Forêts de Pin sylvestre à Myrtille des marais (variantes)	44.a2	3	3	3	3	2	5	18
Tourbières à Molinie bleue	51.2	5	5	2	1	2	3	18
Aulnaies-frênaies à Stellaire des bois	44.32	0	5	2	3	3	5	18
Tourbières de transition	54.51	5	3	2	1	3	3	17
Mégaphorbiaies à Reine des prés	37.1	1	5	1	3	2	3	15
Aulnaies à hautes herbes	44.33	0	3	2	2	3	5	15
Falaises siliceuses hercyniennes	62.21	3	5	2	1	1	3	15
Communautés à Scirpe à plusieurs tiges	22.31	5	0	3	1	3	3	15
Lisières humides et groupements à orties	37.2&7	1	5	2	1	3	3	15
Aulnaies à Laîche espacée des petits ruisseaux	44.31	0	1	2	3	3	5	14
Pré-bois tourbeux	51.16	3	0	3	1	2	5	14
Communautés du <i>Rynchosporion</i>	54.6	5	0	2	1	2	3	13
Prairies humides à Molinie ou Jonc à tépales aigus	37.22	3	1	2	1	3	3	13
Prairies mésophiles de l' <i>Arrhenatherion</i>	38.2	0	3	2	3	2	3	13
Friches acides à Molinie et à Jonc acutiflore	37.31	1	1	2	3	2	3	12
Friches mésophiles (<i>Arrhenatherion</i> dégradé)	38.2	0	3	1	3	1	3	11
Pelouses xérophiles sur sols siliceux	34.34	2	0	3	1	2	3	11
Prairies à Scirpe et formations associées	37.219	0	0	1	2	3	3	9

3.1.3. Valeur patrimoniale et hiérarchisation des espèces

1- Représentativité au niveau national (flore)

Cotation : espèce prioritaire : 3 / autre : 0

Statut de l'espèce au niveau français d'après les listes rouges nationales ou autres documents scientifiques.

Statut de l'espèce au niveau français d'après la liste rouge de la flore menacée de France : Olivier L., Galan J.P., Maurin H. (coord.), 1995. Livre rouge de la flore menacée de France, tome 1 : espèces prioritaires. MNHN. CBN Porquerolles. Ministère de l'environnement. 486 pages.

1- Statut reproducteur de l'espèce (faune)

Cotation : Reproducteur régulier : 3 / Reproducteur occasionnel : 2 / Passage ou reproduction incertaine : 1

Ce critère combine deux facteurs :

- la possibilité pour l'espèce en question de trouver toutes les conditions nécessaires pour accomplir ou non sa reproduction ;
- la permanence de l'espèce sur le site depuis sa découverte.

2- Vulnérabilité de l'espèce

Cotation : Très vulnérable : 3 / Vulnérable : 2 / Peu vulnérable : 1

Evaluation des menaces directes ou indirectes pesant sur la viabilité de l'espèce. Ce critère intègre également une notion de taille de la population (population source ou satellites).

(Pour les oiseaux, nous nous sommes servis de l'ouvrage d'Yves Muller, *Les oiseaux de la réserve de Biosphère des Vosges du Nord*, 1997).

3- Connexion

Cotation : Isolement complet : 1 / Faibles connexions connues : 2 / Connexions évidentes : 3

Critère complémentaire au critère précédent et permettant d'évaluer la viabilité à moyen et long terme des populations du site. La biologie de la conservation montre qu'il est préférable de protéger des espèces faisant partie de métapopulations (Mc Cullough *in* RNF, 1998).

4- Législation européenne, nationale et régionale

Cotation : Annexe II ou Annexe I : 3 / Annexe IV ou protection nationale : 2 / Protection régionale ou départementale : 1 / Aucune protection : 0

(Annexe II ou IV de la directive « Habitats » et Annexe I de la Directive « Oiseaux sauvages »)

5- Rareté de l'espèce en Alsace – Lorraine

Cotation : Très rare (en danger, vulnérable) ou absent d'Alsace : 3 / Rare (en déclin, rare) en Alsace ou particulièrement dans les Vosges du Nord : 2 / Assez commun (localisé, à préciser) : 1 / Autre : 0

Ce critère se base sur les listes rouges régionales ou le travail d'expert.

Dans les deux tableaux suivants :

En orange : les espèces remarquables dont l'enjeu de conservation est prioritaire.

En jaune : les espèces remarquables dont l'enjeu de conservation est important.

En vert : les espèces remarquables dont l'enjeu de conservation est secondaire.

Tableau 30 : Valeur patrimoniale des espèces animales

Espèce	Critère 1 : Reproduction	Critère 2 : Vulnérabilité	Critère 3 : Connexion	Critère 4 : Protection	Critère 5 : Rareté	Total
Gomphé serpent	3	3	3	3	3	15
Grand Murin	3	3	3	3	2	15
Cuivré des marais	3	3	2	3	3	14
Faucon pèlerin	3	2	3	3	3	14
Tarier pâtre	3	3	3	2	3	14
Lamproie de Planer	3	2	3	3	2	13
Chevêchette d'Europe	2	3	2	3	3	13
Leucorrhine à large queue	3	3	1	2	3	12
Barbastelle	1	3	2	3	3	12
Lynx boréal	1	3	2	3	3	12
Vespertilion de Bechstein	1	3	2	3	3	12
Ecaille chinée	3	1	2	3	3	12
Chouette de Tengmalm	2	2	2	3	3	12
Engoulevent d'Europe	2	2	2	3	3	12
Pie grièche écorcheur	3	1	3	3	2	12
Couleuvre à collier	3	2	3	2	2	12
Ecrevisse à pieds rouges	3	2	2	2	3	12
Lucane cerf-volant	3	2	3	3	0	11
Grèbe castagneux	3	2	2	2	2	11
Bondrée apivore	2	1	3	3	2	11
Martin-pêcheur d'Europe	3	2	3	3	0	11
Lote de rivière	3	3	2	0	3	11
Agrion hasté	3	3	2	0	3	11
Leucorrhine douteuse	3	3	2	0	3	11
Orthétrum bleuissant	3	3	3	0	2	11
Chabot	3	2	3	3	0	11
Vespertilion de Natterer	1	3	2	2	2	10
Lézard des murailles	3	1	3	2	1	10
Pic cendré	2	2	3	3	0	10
Cinque plongeur	3	2	3	2	0	10
Putois d'Europe	3	2	3	0	2	10
Salamandre tachetée	3	2	3	2	0	10
Cordulie arctique	3	3	2	0	2	10
Sympétrum noir	3	2	3	0	2	10
Coronelle lisse	2	2	1	2	2	9
Pic mar	2	1	3	3	0	9
Pic noir	2	1	3	3	0	9
Rougequeue à front blanc	2	2	3	2	0	9
Rousserole verderolle	3	1	3	2	0	9
Spirin	3	3	3	0	0	9
Orthétrum brun	3	3	3	0	0	9
Grenouille de Lessona	3	1	2	2	0	8
Aesche des joncs	3	2	2	0	1	8
Cordulegastre annelé	3	2	3	0	0	8
Noctule commune	1	3	1	2	0	7
Noctule de Leisler	1	3	1	2	0	7
Sérotine commune	1	1	1	2	2	7
Vespertilion à moustaches	1	3	1	2	0	7
Chat forestier	3	1	1	2	0	7
Oreillard roux	2	2	1	2	0	7
Oreillard gris	2	2	1	2	0	7
Râle d'eau	3	1	3	0	0	7
Vespertilion de Daubenton	1	2	1	2	0	6
Pipistrelle commune	1	1	1	2	0	5

Tableau 31 : Valeur patrimoniale des espèces végétales

Espèce (nom latin)	Critère 1 : Représentativité	Critère 2 : Vulnérabilité	Critère 3 : connexion	Critère 4 : Protection	Critère 5 : Rareté	Total
<i>Lycopodiella inundata</i>	3	3	2	2	3	13
<i>Botrychium matricariifolium</i>	3	2	2	2	3	12
<i>Diphasiastrum tristachyum</i>	3	2	2	2	3	12
<i>Calla palustris</i>	3	3	2	2	1	11
<i>Drosera intermedia</i>	0	3	2	2	3	10
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	0	3	3	1	3	10
<i>Utricularia australis</i>	0	3	2	1	3	9
<i>Utricularia minor</i>	0	3	2	1	3	9
<i>Thelypteris palustris</i>	0	3	2	1	3	9
<i>Cicuta virosa</i>	0	3	2	1	3	9
<i>Potamogeton polygonifolius</i>	0	2	3	1	3	9
<i>Eleocharis multicaulis</i>	0	3	2	1	3	9
<i>Trichomanes speciosum</i>	3	1	1	3	1	9
<i>Elatine hexandra</i>	0	3	1	1	3	8
<i>Huperzia selago</i>	0	2	3	1	2	8
<i>Dactylorhiza traunsteineri</i>	0	3	1	1	2	7
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	0	3	1	1	2	7
<i>Oenanthe fluviatilis</i>	0	2	1	1	3	7
<i>Potamogeton alpinus</i>	0	3	1	1	2	7
<i>Carex lasiocarpa</i>	0	2	2	1	2	7
<i>Drosera rotundifolia</i>	0	2	2	2	1	7
<i>Parnassia palustris</i>	0	3	2	1	2	7
<i>Botrychium lunaria</i>	0	2	2	1	2	7
<i>Osmunda regalis</i>	0	2	2	1	2	7
<i>Gnaphalium luteo-album</i>	0	2	2	0	3	7
<i>Leucjum verum</i>	0	2	2	1	2	7
<i>Myriophyllum alterniflorum</i>	0	2	2	1	2	7
<i>Erica tetralix</i>	0	3	1	0	3	7
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	0	2	3	0	2	7
<i>Lycopodium annotinum</i>	0	2	2	1	2	7
<i>Asplenium obovatum</i> spp. <i>lanceolatum</i>	0	3	2	1	1	7
<i>Campanula baumgarteni</i>	0	1	1	1	3	6
<i>Lilium martagon</i>	0	3	1	0	2	6
<i>Equisetum hiemale</i>	0	3	2	1	0	6
<i>Carex pulcaris</i>	0	3	2	1	0	6
<i>Circea alpina</i>	0	3	1	1	1	6
<i>Eriophorum vaginatum</i>	0	2	2	1	1	6
<i>Nymphaea alba</i>	0	2	2	0	2	6
<i>Polystichum setiferum</i>	0	1	2	1	2	6
<i>Rhynchospora fusca</i>	0	3	2	1	0	6
<i>Vaccinium oxycoccus</i>	0	3	2	0	1	6
<i>Actea spicata</i>	0	2	2	0	2	6
<i>Juncus squarrosus</i>	0	3	2	0	0	5
<i>Rhynchospora alba</i>	0	3	2	0	0	5
<i>Carex curta</i>	0	2	3	0	0	5
<i>Eriophorum angustifolium</i>	0	2	3	0	0	5
<i>Menyanthes trifoliata</i>	0	2	3	0	0	5
<i>Comarum palustre</i>	0	2	3	0	0	5
<i>Viola palustris</i>	0	2	3	0	0	5
<i>Carex echinata</i>	0	2	2	0	0	4
<i>Asplenium adiantum nigrum</i>	0	1	2	0	1	4
<i>Polystichum aculeatum</i>	0	2	2	0	0	4
<i>Polygonatum verticillatum</i>	0	2	2	0	0	4
<i>Vaccinium uliginosum</i>	0	1	3	0	0	4
<i>Blechnum spicant</i>	0	1	3	0	0	4
<i>Lycopodium clavatum</i>	0	1	3	0	0	4
<i>Oreopteris limbosperma</i>	0	1	3	0	0	4
<i>Cephalanthera longifolia</i>	0	1	3	0	0	4
<i>Polystichum bicknellii</i>	0	2	2	0	0	4
<i>Anthericum liliago</i>	0	1	2	0	0	3
<i>Phyllitis scolopendrium</i>	0	1	2	0	0	3

3.1.4. Evolution des pratiques et enjeux de conservation

Type d'évolution		Habitats concernés	Evolution	Conséquences	Etat de l'habitat	Possibilité de restauration
TRAVAUX AGRICOLES	Déprise agricole	Prairies maigres de fauche de basse altitude	court terme	☞ Evolution vers la friche mésophile herbacée ☞ Disparition des Azurés des paluds et de la Sanguisorbe	Mauvais état	Oui
			Moyen terme	☞ Evolution vers la friche mésophile arbustive ☞ Disparition des Azurés des paluds et de la Sanguisorbe	Disparition	Oui
			Long terme	☞ Evolution vers : - la Hêtraie-chênaie - la Chênaie-charmaie	Disparition	Difficile
		Formations herbeuses sèches	Moyen terme	☞ Evolution vers la Lande à genêt	Disparition	Oui
			Long terme	☞ Evolution vers : - la Hêtraie-chênaie - la Chênaie acidiphile	Disparition	Difficile
		Prairies humides du <i>Juncion acutiflori</i>	Court terme	☞ Evolution vers la friche acide à Molinie et Jonc acutiflore	Mauvais état	Oui
			Moyen terme	☞ Evolution vers la Saulaie marécageuse	Disparition	Oui
			Long terme	☞ Evolution vers l'Aulnaie-bétulaie oligotrophe	Disparition	Difficile
		Changement des pratiques agricoles : pâturage intensif	Prairies maigres de fauche de basse altitude	Court terme	☞ Evolution vers une prairie de moindre valeur écologique à Ivraie ☞ Disparition des Azurés des paluds et de la Sanguisorbe	Disparition
	Changement des pratiques agricoles : fertilisation	Prairies maigres de fauche de basse altitude	Court terme	☞ Evolution vers une prairie de moindre valeur écologique à Ivraie ☞ Disparition des Azurés des paluds et de la Sanguisorbe	Disparition	Oui
			Court terme	☞ Evolution vers la prairie maigre de fauche (si fertilisation légère)	Mauvais état	
		Prairies humides du <i>Juncion acutiflori</i>	Court terme	☞ Evolution vers une prairie plus eutrophe (<i>Calthion</i>)	Disparition	Oui
TRAVAUX HYDRAULIQUES	Pollution / Eutrophisation	Rivières des étages planitiaires à montagnards à renoncules	Court terme	☞ Disparition des cortèges spécifiques à Potamots à feuilles de renouées ☞ Disparition d'espèces patrimoniales (Myriophylle, Gomphe, Chabot...)	Mauvais état	Difficile
	Modification du lit mineur (curage, rectification, artificialisation)	Rivières des étages planitiaires à montagnards à renoncules	Court terme	☞ Déséquilibre de la dynamique du cours d'eau ☞ Ensablement ☞ Disparition du Gomphe et du Chabot ☞ Disparition des frayères ☞ Développement d'espèces invasives (élodée)	Mauvais état, voir disparition de l'habitat	Non
			Disparition des habitats d'espèces			
	Drainage	Tourbières hautes à peu prés naturelles	Court terme	☞ Evolution vers la tourbière haute dégradée	Mauvais état	Difficile
			Moyen terme	☞ Evolution vers la tourbière haute dégradée ☞ Perte de l'activité turfigène ☞ Appauvrissement en espèces remarquables	Mauvais état	Difficile
		Aulnaies marécageuses	Moyen terme	☞ Evolution vers : - l'Aulnaie alluviale - la Chênaie-charmaie	Hors directive	Difficile
	Baisse du niveau d'eau des étangs / tourbières	Tourbières de transition et tremblants	Court terme	☞ Evolution vers une Cariçaie de moindre valeur écologique (Stade 1)	Mauvais état	Difficile
Moyen terme			☞ Evolution vers la Saulaie marécageuse	Disparition	Difficile	

		Communautés du <i>Rynchosporion</i>	Court terme	Evolution vers la Friche à Molinie	Disparition	Oui
	Création d'étangs	Rivières des étages planitiaires à montagnards à renoncules	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Augmentation de la température de l'eau ☞ Disparition des cortèges spécifiques à Potamots à feuilles de renouées ☞ Baisse du débit ☞ Blocage de la dynamique sédimentaire ☞ Isolement des populations de poisson 	Mauvais état de l'habitat Réduction des habitats d'espèces	Oui
	Vidange d'étangs	Rivières des étages planitiaires à montagnards à renoncules	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Pollution par les MES ☞ Ensablement ☞ Disparition de l'habitat du Chabot ☞ Colmatage des frayères 	Mauvais état de l'habitat Disparition des habitats d'espèces	
TRAVAUX FORESTIERS	Passage d'engins et traînage du bois dans la rivière	Rivières des étages planitiaires à montagnards à renoncules	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Erosion des berges ☞ Ensablement ☞ Disparition de l'habitat du Chabot ☞ Colmatage des frayères 	Mauvais état	Difficile
	Création de pistes en pleine pente	Rivières des étages planitiaires à montagnards à renoncules	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Ensablement ☞ Disparition de l'habitat du Chabot 	Mauvais état	Difficile
	Stabilisation des pistes avec des matériaux calcaires	Rivières des étages planitiaires à montagnards à renoncules	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Stress chimique ☞ Disparition du Potamot à feuilles de Renouée 	Mauvais état	Difficile
	Plantations d'épicéas	Rivières des étages planitiaires à montagnards à renoncules	Moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Acidification ☞ Erosion des berges ☞ Ensablement ☞ Disparition de l'habitat à Lamproie de Planer 	Mauvais état	Difficile
		Aulnaies alluviales	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Acidification ☞ Disparition de l'habitat et de son cortège d'espèces remarquables 	Mauvais état voir disparition	Oui
	Passage d'engins et stockage de bois en zone humide	Tous les habitats humides	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Modification du fonctionnement hydrologique (ornières) ☞ Disparition des espèces palustres remarquables ☞ Développement des espèces invasives ☞ Tassement des sols 	Mauvais état voir disparition	Difficile
	Traitement chimique des bois et stockage des bois traités	Rivières des étages planitiaires à montagnards à renoncules	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Pollution chimique 	Mauvais état	Difficile
Dépose des produits de coupe dans le lit mineur	Rivières des étages planitiaires à montagnards à renoncules	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Déséquilibre de la dynamique du cours d'eau ☞ Ensablement ☞ Disparition des frayères 	Mauvais état	Difficile	
AUTRES TRAVAUX	Remblais	Tous les habitats humides	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Assèchement ☞ Disparition des espèces palustres remarquables ☞ Développement des espèces invasives ☞ Perte de capacité d'absorption des pics de crues 	Disparition	Impossible
	Mise en sécurité de sites souterrains (réduction des risques : éboulements...)	Habitats d'hivernage des chauves-souris	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Dérangement, voir mortalité directe ☞ Changement des conditions de température et d'hygrométrie du site ☞ Disparition du site 	Mauvais état voir disparition	Impossible

	Aménagement des combles des édifices communaux	Habitats de reproduction des chauves-souris	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Dérangement, voir mortalité directe ☞ Changement des conditions de température et d'hygrométrie du site ☞ Empoisonnement dans le cas des traitements de charpentes 	Disparition	Difficile
NON GESTION	EVOLUTION NATURELLE Colonisation par les ligneux	Mégaphorbiaies	Moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Evolution vers la Saulaie ☞ Disparition du Cuivré des marais (très localisé) 	Mauvais état	Oui
		Mégaphorbiaies	Long terme	☞ Evolution vers l'Aulnaie marécageuse ou alluviale	Evolution vers un habitat prioritaire	Oui
		Habitats tourbeux	Très long terme	☞ Evolution vers la Tourbière boisée	Evolution vers un habitat prioritaire	Non

3.2. Orientations de développement durable

OD.1. Restaurer et préserver la dynamique naturelle des ruisseaux et rivières sur grés

- 1.1. Rétablir la continuité hydraulique, biologique et sédimentaire
- 1.2. Garantir une bonne qualité chimique de l'eau
- 1.3. Restaurer les tronçons de rivières physiquement altérés
- 1.4. Conserver les espèces aquatiques remarquables

OD.2. Maintenir la fonctionnalité et la richesse biologique des zones humides

- 2.1. Maîtriser l'aménagement des vallées
- 2.2. Conserver une mosaïque d'habitats naturels humides caractéristiques des Vosges du Nord et d'intérêt communautaire en bon état de conservation
- 2.3. Conserver les espèces remarquables des zones humides

OD.3. Conserver des espaces ouverts à vocation patrimoniale et paysagère aux abords des villages

- 3.1. Encourager le maintien d'une gestion traditionnelle des prairies de fauche
- 3.2. Développer de nouvelles dynamiques locales garantes de la conservation d'espaces ouverts de qualité
- 3.3. Conserver les espèces prairiales remarquables

OD.4. Eduquer, sensibiliser et former les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau

- 4.1. Faire prendre conscience aux usagers et riverains que la rivière est un milieu complexe et fragile
- 4.2. Sensibiliser les habitants à la mutation des paysages
- 4.3. Faire naître des comportements éco-citoyens

3.3. Objectifs de gestion durable

O.1. Rétablir la continuité hydraulique, biologique et sédimentaire

- 1.1. Lutter contre la multiplication anarchique des étangs et réduire leurs impacts
 - 1.1.1. Stopper l'implantation de nouveaux étangs sur le site Natura 2000
 - 1.1.2. Réduire progressivement le nombre d'étangs
 - 1.1.3. Diminuer l'impact des étangs existants

Références orientations : 1. - 2.1 - 4.1

- 1.2. Travailler à l'effacement ou au franchissement des seuils et barrages déconnectant la zone amont de la zone aval

Références orientations : 1.1. - 1.3.

O.2. Diminuer les surfaces enrésinées artificiellement

- 2.1. Stopper les nouvelles plantations de résineux en zone humide
- 2.2. Réduire progressivement le nombre de pessières

Références orientations : 1.2. - 1.3. - 2.1 - 3.

O.3. Comprendre le phénomène d'ensablement et limiter ses effets

- 3.1. Mieux connaître le phénomène
- 3.2. Limiter les départs de sable sur le bassin versant
- 3.3. Travailler en partenariat avec les exploitants de grès

Références orientations : 1.1. - 1.3.

O.4. Maîtriser les remblais en zone humide

Références orientations : 2.

O.5. Gérer la rivière en respectant sa dynamique naturelle

- 5.1. Favoriser une gestion/entretien différenciée entre haut bassin et rivière principale
- 5.2. Accompagner la cicatrisation naturelle de la rivière par des ouvrages de diversification des écoulements
- 5.3. Proscrire/limiter les interventions lourdes sur la rivière

Références orientations : 1.2. - 1.3.

O.6. Mettre en place une gestion sylvicole douce des forêts humides

- 6.1. Limiter l'impact de la gestion sylvicole sur le cours d'eau et les zones humides connexes
- 6.2. Respecter la station forestière et adapter les techniques d'exploitation à la fragilité des forêts humides

Références orientations : 1.3. - 2.2.

O.7. Maintenir les prairies et convertir les terres arables en bordure de cours d'eau par la mise en place et l'animation de CAD Natura 2000

Références orientations : 1.2. - 2.2. - 3.

O.8. Mettre en place une gestion différenciée des mégaphorbiaies (friches herbacées)

- 8.1. Conserver par la gestion les mégaphorbiaies de haute valeur biologique
- 8.2. Favoriser l'évolution des mégaphorbiaies les plus évoluées en aulnaies
- 8.3. Restaurer les mégaphorbiaies dégradées suite à la présence d'espèces exotiques invasives

Références orientations : 2.2. - 3.2.

O.9. Conserver durablement les espèces patrimoniales et leurs habitats

- 9.1. Maîtriser le foncier des sites présentant une flore et une faune exceptionnelle
- 9.2. Suivre l'évolution des populations des espèces sensibles

Références orientations : 1.4. - 2.3. - 3.3.

O.10. Eduquer, sensibiliser et former les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau

- 10.1. Informer les habitants sur le programme Natura 2000 et ses objectifs
- 10.2. Sensibiliser les riverains et usagers aux bonnes pratiques de gestion des terrains en bordure de cours d'eau et à la réglementation existante
- 10.3. Faire prendre conscience aux usagers, aux riverains et aux habitants des vallées des Vosges du Nord que la rivière est un milieu complexe et fragile

Références orientations : 1. - 2. - 3.